

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 15 janvier 2018, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
 - 3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre le retrait d'un des deux logements présents au sous-sol de l'immeuble situé au 1060, avenue Bourget, pour la transformation de triplex en duplex, dans la zone d'utilisation résidentielle 2101-H-01, alors que le règlement numéro 350 pour ladite zone autorise seulement au niveau des logements le groupe d'usages « Résidence I » (un logement isolé)

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Bourget/Laurier Ouest)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Administration générale

6. Saint-Hyacinthe Technopole – Renouvellement de prêts – Cautionnements (CP180108, art. 6)
7. Syndicats de l'UPA des Maskoutains Nord-Est et de la Vallée maskoutaine – Campagne d'affichage sur la sécurité routière – Position de la Ville (CP180108, art. 28)

Finances

8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes, listes des contrats)

Génie

9. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Travaux dans l'emprise de routes – Demandes de permis d'intervention
10. Terrasse Louis-Côté – Prolongement de la balustrade – Contrat (CP180108, art. 7)
11. Terrasse Louis-Côté – Prolongement de la balustrade – Mandat à consultants (CP180108, art. 7)

Loisirs

12. Baseball Saint-Hyacinthe – Renouvellement d'entente (CP180108, art. 11)
13. Le Club sportif Gymnaska-Voltigeurs de Saint-Hyacinthe inc. – Renouvellement d'entente (CP180108, art. 12)



14. Saint-Hyacinthe Élite – Renouvellement d’entente (CP180108, art. 13)
15. Club de tennis Maskoutain – Renouvellement d’entente (CP180108, art. 14)
16. Jeunes en santé – Renouvellement d’entente (CP180108, art. 15)
17. École de boxe Les Apprentis champions – Renouvellement d’entente (CP180108, art. 16)
18. Organismes spécialisés de catégorie 1 – Certificats de reconnaissance – Approbation (CP180108, art. 17)
19. Organismes d’entraide de catégorie 4 – Certificats de collaboration – Approbation (CP180108, art. 18)

Ressources humaines

20. Ressources humaines – Chef d’équipe au Département voirie – Promotion (CP180108, art. 23)
21. Ressources humaines – Commis au magasin à la Division approvisionnement – Nomination (CP180108, art. 24)
22. Ressources humaines – Acheteur à la Division approvisionnement – Autorisation à combler le poste (CP180108, art. 24A)
23. Ressources humaines – Stéphanie Michaud – Permanence (CP180108, art. 25)

Urbanisme

24. Dérogation mineure – 2805 des Seigneurs Est – Approbation (CP171211, art. 19, point 7.1)
25. Zonage agricole – Lot 2 037 005 (2805 des Seigneurs Est) – Demande d’autorisation à la CPTAQ
26. Comité consultatif d’urbanisme – Nominations (CP180108, art. 8)
27. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d’autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre à l’entreprise Norbel architectural inc. d’aménager deux aires d’entreposage extérieur pour des murs préfabriqués en cour avant donnant le long du boulevard Choquette, au 5110, avenue Beaudry, dans la zone d’utilisation industrielle 3110-I-21 et ainsi que sur les lots adjacents 3 291 196 et 2 255 330, dans la zone industrielle 3010-I-21, alors que le règlement numéro 350 interdit l’entreposage de type « D » en cour avant et interdit également l’entreposage extérieur sur un terrain autre que celui où les produits sont fabriqués (CP171211, art. 19, point 8.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l’intersection Beaudry/Choquette)
28. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d’autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre le retrait d’un des deux logements présents au sous-sol de l’immeuble situé au 1060, avenue Bourget, pour la transformation de triplex en duplex, dans la zone d’utilisation résidentielle 2101-H-01, alors que le règlement numéro 350 pour ladite zone autorise seulement au niveau des logements le groupe d’usages « Résidence I » (un logement isolé)

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l’intersection Bourget/Laurier Ouest)



Réglementation

29. Projet de règlement numéro 350-83 modifiant le règlement numéro 350 afin :
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation industrielle 3100-I-02 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation industrielle 3101-I-02;
 - d'autoriser dans la nouvelle zone 3101-I-02 les usages du groupe d'usages « industrie III » (industries agroalimentaires à incidences faibles);
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 2229-H-15 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 2235-H-15;
 - de soumettre la nouvelle zone 2235-H-15 à l'obligation d'aménager une zone tampon tout autour du terrain et de fixer les normes d'aménagement de ladite zone tampon, selon son emplacement sur ledit terrain;
 - d'exiger, pour la nouvelle zone 2235-H-15, que les bâtiments principaux aient exclusivement des toits plats, que la hauteur maximale permise soit fixée à 9,75 mètres, que l'indice d'occupation au sol maximum soit fixé à 25 %, que le pourcentage d'aire de verdure minimum soit fixé à 80 %, que les façades avant principales soient parallèles à la rue publique et d'interdire tout balcon sur le mur arrière des bâtiments principaux (CP171211, art. 27 et CP171211, art. 19, point 6.1)
- A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique
- B- Avis de motion
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Beaudry/Choquette et dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Victor-Martin/Jean-Noël-Dion)
30. Projet de règlement numéro 551 adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Saint-Hyacinthe (CP180108, art. 29)
- A- Adoption du projet de règlement
- B- Avis de motion
31. Projet de règlement numéro 552 autorisant divers travaux municipaux et honoraires professionnels admissibles au programme TECQ pour l'année 2018 pour un coût de 5 234 828 \$ et un emprunt de 3 408 600 \$
- A- Adoption du projet de règlement
- B- Avis de motion
32. Adoption du règlement numéro 549 en ce qui a trait au taux du montant du droit de mutation pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$
33. Adoption du règlement numéro 550 modifiant le règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats
34. Adoption du règlement numéro 1600-213 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Sicotte, Daniel-Johnson Est, Daniel-Johnson Ouest, Morin, Saint-Antoine et Prince, aux avenues Raymond, Jeanne-Daigle et Robert, au boulevard Laframboise et aux terrains de stationnement du stade L.-P.-Gaucher et du parc Les Salines



35. Adoption du règlement numéro 70-15 modifiant le règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait à l'intersection Dessaulles/des Vétérinaires

Documents déposés

36. A) Rapport de la consultation publique « Rêvons notre parc Casimir-Dessaulles » en date de novembre 2017;
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*).
37. Levée de la séance